

19 mai 2008 -13:05

Conseil européen Agriculture

Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Sabine Laruelle, Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique

Au cours du Conseil européen Agriculture qui se tient ce 19 mai à Bruxelles sous présidence slovène, la Ministre Sabine Laruelle tient à faire le point sur trois dossiers essentiels:

Décontamination chimique des viandes fraîches

L'importation des poulets américains désinfectés à base de chlore est interdite dans l'Union européenne (UE) depuis 10 ans. Les Etats-Unis souhaitent vivement faire lever cette interdiction. Sur ce point important, Sabine Laruelle, tout comme la France, refuse une levée d'embargo. Trois arguments étayent cette position :

- Au-delà des considérations scientifiques, une ouverture en la matière va à l'encontre de la politique menée jusqu'à présent dans l'UE en matière d'hygiène des denrées alimentaires, laquelle a contraint nos opérateurs à consentir d'importants efforts.
- L'accès au marché européen pour ce type de produits constituerait une distorsion de concurrence inacceptable pour les opérateurs belges et européens.
- Enfin, ce genre de produits ne cadre pas avec le type d'aliments souhaité par les consommateurs belges et européens, à fortiori lorsque l'information (étiquetage) est incomplète, voire déficiente.

Négociations agricoles au sein de l'OMC

Il est prévu au cours de ce Conseil, que la Commissaire Marianne Fischer Boel rende compte de l'état d'avancement du volet agricole des négociations au sein de l'OMC. Sur ce thème, Sabine Laruelle exprime à nouveau les points principaux :

- L'Union européenne doit viser à la conclusion d'un accord final ambitieux et équilibré qui porte sur l'ensemble des piliers de la négociation. Des concessions importantes et équivalentes seront nécessaires de la part des principaux acteurs de la négociation, y compris les économies émergentes.
- Il faut prendre en compte, dans la négociation, les préoccupations non commerciales comme la protection de l'environnement, le bien-être animal et le souhait du consommateur de disposer d'une alimentation de qualité.

Evolution des prix agricoles et alimentaires

Concernant la garantie de disposer d'une alimentation saine à prix accessible dans l'agriculture européenne de demain, la ministre Sabine Laruelle rappelle plusieurs points essentiels à ses yeux :

- Tout comme la continuité de nos exploitations doit être une priorité, il est également nécessaire d'arriver à une formation des prix dans la chaîne alimentaire plus équitable et plus transparente.
- une gestion des risques bien conçue et efficace doit donner à notre agriculture la tonicité nécessaire pour faire face aux risques propres au secteur.
- Le renforcement de la capacité concurrentielle du secteur passe également par plus d'investissement dans la recherche et l'innovation dans les secteurs agricoles et alimentaires.
- Enfin, les aides directes au revenu restent indispensables pour permettre aux agriculteurs de faire face aux coûts supplémentaires liés à la satisfaction des exigences additionnelles de notre société ainsi qu'à certains désavantages structurels. Dans ce cadre Sabine Laruelle souhaite encore une fois insister sur la très mauvaise situation économique dans le secteur de la viande porcine et bovine et plaider pour une vision à long terme de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire dans le domaine de la production animale.